3e Année — No 15 LA LIBRE PAROLE NOVEMBRE 1932

Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie ?

▼

La Tyrannie de l'Or

53, Rue Bobillot, Paris

Le N° 3 francs

LA LIBRE PAROLE

Directeurs
RENÉ PLISSON ET HENRY COSTON

PARIS (XIIIe)

Abonnement : 15 fr.
(étranger) : 25 fr.

Adresser lettres et fonds à M. Henry COSTON, directeur

Pour vos Achats de Livres

sur

LA FRANC-MAÇONNERIE

LES JUIFS, etc...

Adressez-vous au Service de Librairie de

LA LIBRE PAROLE, 53, Rue Bobillot, Paris

LIVRAISON RAPIDE **ENVOI EN PROVINCE**

PRIME A NOS LECTEURS

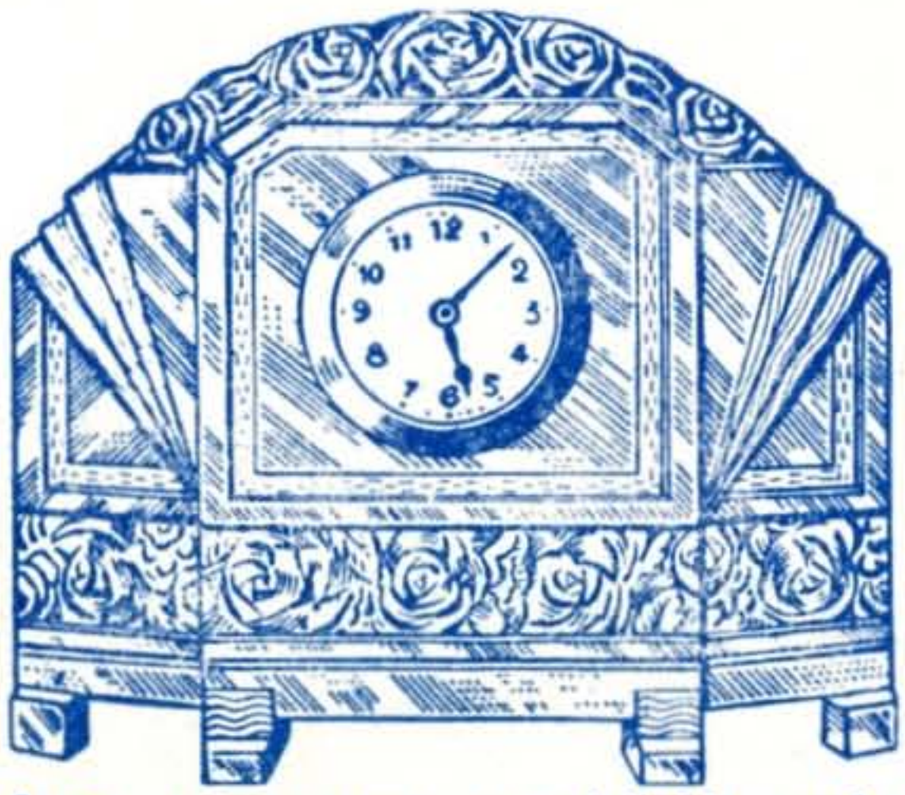

Une pendulette moderne, art nouveau, en véritable marbre reconstitué, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement garanti 3 ans, est cédée à titre de prime aux lecteurs de ce journal au prix exceptionnel de .....

59 Fr.

Il n'est accordé qu'une seule prime par lecteur
avec interdiction d'utiliser cette prime pour en faire du commerce

AUCUN PAIEMENT D'AVANCE

Tout n'est payable qu'à la réception et après complète satisfaction
Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre commande à

LA PROPAGANDE (Service des Primes), 51, rue du Rocher - Paris (8e)

365

LA LIBRE PAROLE

DIRECTEURS : **RENÉ PLISSON** et **HENRY COSTON**
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : **MARYA DEL ROSARIO**

53, rue Bobillot — PARIS (XIIIe)
TÉLÉPHONE : Gobelins 94-42

Adresser lettres et mandats à M. Henry COSTON

Abonnement annuel : France, **15** fr. Etranger, **25** fr.

SOMMAIRE :

A propos d'une polémique 1
Notre Concours 2
L'Annuaire Maçonnique 3
JOSEPH GÉRAUD. — **Les Femmes dans la Franc-Maçonnerie** 4
ALBERT MONNIOT. — **Les agents de liaison d'Israël ; l'observateur** . 10
Notre Souscription 12
JACQUES PLONCARD — **L'exécution de Gorguloff** 13
JULES SÉVERIN — **La tyrannie de l'or** 15
ANDRÉ BONNARD. — **Histoire Juive** 10
MILES UNUS — **La Franc-Maçonnerie... Religion** 20
HENRY COSTON. — **Les Idées et les Faits** 22
Çà et là 25

A PROPOS D'UNE POLÉMIQUE

oooOOooo

Il n'entre pas dans nos attributions de relever les élucubrations de M. BRENIER DE St-CHRISTO publiées ces temps derniers par l'*Ami du Peuple* et *Figaro*. Nous n'avons que 32 pages pour dévoiler les menées judéo-maç.·., pour commenter les événements, pour débourrer le crâne de notre pauvre peuple. Nous ne savons que faire d'une polémique qui encombrerait nos colonnes d'autant plus que nous ne sommes pas personnellement visés.

Mais nous serions très heureux de savoir pourquoi les journaux de M. François Coty qui combattent la *F.·. M.·.*, *le Diable Bitru*, *le F.·. Fomalhaut*, etc... attaquent la presse anti-maç.·. : *R. J. S. S. et Cahiers de l'Ordre ?* Nous estimons humblement que ce n'est pas aux journaux qui accueillent - ou accueillèrent - la prose des FF .·. *Frantz Reichel*, *Jacques Fieschi*, *Joë Bridge* et du maçonnisant *Lopiau* de donner des leçons de patriotisme et anti-maçonnisme au regretté curé de Saint-Augustin et à l'abbé G. Duperron.

LA LIBRE PAROLE

NOTRE CONCOURS D'ETALAGE

°°°OOO°°°

Voici la circulaire que nous avions fait tenir à nos dépositaires parisiens à la fin du mois de septembre :

Paris, le 25 septembre 1932

M

La Libre Parole, fondée en 1892 et rénovée en 1930, éditera en Octobre prochain un numéro sensationnel qui est appelé à un certain succès.

Son prix sera probablement fixé à 4 ou 5 francs.

A cette occasion la *Libre Parole* a décidé d'organiser un

CONCOURS DE VITRINES ET D'ETALAGE

réservé aux vendeurs de ce numéro.

Pour prendre part à ce concours vous devez :

1° Vous faire inscrire en retournant le bulletin ci-dessous ;

2° Consacrer une de vos vitrines ou un côté de votre kiosque à l'étalage de ce numéro pendant la semaine du 2 au 9 octobre ;

3° Nous faire connaître le nombre d'exemplaires nécessaires qui vous seront livrés en temps voulu par les Messageries Hachette ;

4° Un inspecteur de la *Libre Parole* passera dans le courant de cette semaine d'étalage et notera les kiosques et librairies dont l'étalage sera le mieux conçu :

5° Sur les indications de notre inspecteur, la direction de la *Libre Parole* attribuera les prix suivants aux gagnants :

PREMIER PRIX : 200 francs

DEUXIEME PRIX : 100 francs — TROISIEME PRIX : 50 francs

4e, 5e, 6e PRIX : 25 francs — 7e à 20e PRIX : 10 francs

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, M , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LA DIRECTION

o o o

Après l'inspection faite par nos agents, nous avons délivré les prix suivants :

1er prix : 200 fr. à Madame ROMAO, dépositaire à la Bourse.
2e prix : 100 fr. à Madame BOURSIER, K. 4 (Bourse).
3e prix : 50 fr. à Madame BEAUCHAMPS, K. 2 (Bourse).
4e prix : 25 fr. à Mme VIGNAL, K. 92 (Boulevards).
5e prix : 25 fr. à Mme BARTHELEMY, K. 214 (Boulevards).
6e prix : 25 fr. à Mme GUY, K. 66 (Boulevards).
7e prix : 25 fr. Dépôt coin boulevard du Temple et rue Charlot.
8e prix : 10 fr. à Mme DUMAINE, K. 75 (Boulevards).
9e prix : 10 fr. à M. MAYER, K. 63 (Boulevards).
10e prix : 10 fr. à Mme ALIX, K. 83 (République).

11e prix : 10 fr. à Mme FREMAUX, K. 53 (République).
12e prix : 10 fr. à Mme ALLUARD, K. 75 (République).
13e prix : 10 fr. à M. PRESOYE, K. 57.
14e prix : 10 fr. à Mme RUYGNER, K. 76.
Etc... etc...

Nos félicitations aux heureux gagnants et tous nos remerciements pour leur précieuse collaboration.

Que ceux que la chance n'a pas favorisé cette fois-ci ne se découragent pas. Ils gagneront la prochaine fois, car tous ceux qui affichent bien notre nom seront récompensés.

LA DIRECTION

L'Annuaire maçonnique

Le prochain numéro spécial de la *Libre Parole* sera exclusivement consacré à l'annuaire de la F.·.-M.·. Française. Il paraîtra en Décembre sous le titre :

L'ANNUAIRE GENERAL DE LA FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE

Ce fort volume, dont le prix de vente sera fixé à 12 francs, sera cédé à nos abonnés avec une réduction de 50 %.

Il contiendra classés par départements les noms de toutes les Loges de France (Grand Orient, Grande Loge, Droit Humain, Grande Loge nationale) avec leurs adresses et les noms de leurs principaux membres.

C'est un minimum de 6.000 noms qui seront réunis en un seul ouvrage. Depuis le Répertoire de l'abbé Tourmentin rien d'aussi complet n'aura été publié.

A la veille des bouleversements économiques et sociaux que nous pressentons tous, un ouvrage de ce genre s'affirmait indispensable.

Que nos amis le répandent autour d'eux.

Les Femmes dans la F.·. M.·.

par Joseph GÉRAUD

Il est surprenant qu'elles en aient été si longtemps écartées et que le Grand Orient et surtout la Grande Loge (1) aient fait tant de difficultés pour les admettre, ou plutôt pour leur permettre de pénétrer dans un nouveau groupement, mixte cette fois, qui s'appelle « Le Droit Humain » ; car enfin, si Satan est « le véritable maître et le souverain inspirateur » de la Franc-Maçonnerie, ainsi que l'a écrit Verax dans un article de la *France Catholique* que le *Bulletin du Droit Humain* d'avril-mai-juin 1932 reproduit intégralement en le qualifiant de « très précieux hommage », les FF.·.-MM.·. n'auraient pas dû oublier que ce n'est pas Adam, mais Eve que Satan séduisit d'abord, afin qu'à son tour elle séduisît Adam.

La fameuse Egalité, proclamée par la Révolution après avoir été élaborée dans les Loges, était méconnue et violée par les FF.·.-MM.·., mais ils finirent par s'apercevoir que « dans notre pays, empoisonné de cléricalisme, le besoin se faisait très vivement sentir d'arracher la femme à l'emprise de l'Eglise ».

Sans doute, « plus souvent *révoltée* que véritablement *affranchie*, la femme apporte en général une certaine étroitesse de vue dans ses revendications » ; sans doute, « l'homme, de son côté, subitement troublé dans son égoïste tranquillité, proteste avec énergie », mais enfin la Maçonnerie a fini par comprendre qu'il fallait « s'appuyer sur une intelligente collaboration des sexes, lesquels sont non pas *identiques* (sic), mais *équivalents* et *complémentaires* ».

Après une si belle découverte, il n'y avait plus qu'à adopter la forme d'une *Maçonnerie Mixte et Internationale* au sein de laquelle hommes et femmes construiront de concert « une Humanité vraiment fraternelle et pacifiste » et « la main dans la main graviront la Montagne et s'achemineront vers le Temple du vrai savoir ».

Car toutes les qualités et toutes les vertus, ainsi que toutes les libertés, règnent dans la F.·.-M.·.. Une seule chose y est requise : l'esprit de libre-pensée, la pratique du libre examen et surtout *la haine de tous les dogmes*, car « devant les dominateurs de tous ordres, devant les défenseurs de tous dogmes qui ne demandent qu'à obscurcir les cerveaux, la Maçonnerie s'élève en *libératrice de l'esprit humain* ». « Vous serez comme des Dieux », avait dit Lucifer à la première femme.

Reste à savoir si la femme pourra comprendre tout cela et s'y adapter. Le Bulletin maçonnique qui fait cet exposé et pose cette question s'exprime ainsi : « Disons-le aussi, la femme avait été maintenue trop longtemps sous la magie puissante des grands élans religieux pour n'en pas subir profondément l'influence et pour être capable de prendre, sans transition, contact avec un *froid* et *sec* réalisme. Le pourra-t-elle jamais ? *C'est douteux*. Son âme si pénétrée de sensibilité, si altérée de tendresse, si vibrante à toute poésie, a besoin de sentir avant de comprendre. C'est pourquoi le charme prenant de la Maçonnerie, la grâce pénétrante de ses symboles, la pureté parfaite de son idéal, créent véritablement pour elle un milieu d'élection. »

---

(1) La Grande Loge a cependant accepté les femmes dans des Loges spéciales placées sous le contrôle de Loges d'hommes. Il s'agit de six Loges dites « d'*adoption* ».

On ne nous l'envoie pas dire : il s'agit de séduire la femme par toutes sortes de grimaces pour l'amener peu à peu à « un froid et sec réalisme ».

o o o

C'est le F.·. docteur Georges Martin qui fonda, en avril 1893, le « Droit Humain », ordre maçonnique mixte international, avec S.·. Maria Deraismes. Le Bulletin nous fait de grands éloges du F.·. Georges Martin, « franc, loyal, honnête homme », et nous n'avons aucune raison de douter de ces qualités. Le Bulletin ajoute : « Toute sa vie publique montre une haine profonde du despotisme, un grand altruisme, une conscience vraiment républicaine, acharnée au succès des revendications sociales. » Nous le croyons sans peine, la Maçonnerie étant la mère de la Révolution, comme elle s'en vante.

Conseiller municipal de Paris et sénateur, il proclamait — naturellement — « la nécessité de la laïcisation des services hospitaliers et l'organisation de Caisses communales de retraites, *véritable embryon des Assurances sociales* que nous demandons encore ».

Il fallait s'en douter : la *loi folle* des Assurances sociales est une création maçonnique comme l'Ecole unique, comme la Société des Nations.

Mais le F.·. Georges Martin avait une idée fixe et généreuse : il voulait émanciper la femme, l'arracher à la tutelle de l'homme et la rendre majeure. « Il était pleinement convaincu que la femme ne serait vraiment apte à remplir sa tâche que le jour où elle aurait accès dans nos temples, que le jour où elle aurait reçu l'init.·. maç.·. ». Il connaissait depuis longtemps la S.·. Maria Deraismes, et ensemble « ils tombèrent d'accord pour créer l'Ob.·. Mixte, et le 4 avril 1893, la S.·. Maria Deraismes initiait les seize SS.·. fondatrices du « Droit Humain » et proclamait l'affiliation du F.·. Georges Martin à l'Ob.·. naissante ».

Avant de parler de ces T.·. Ill.·. SS.·., car c'est ainsi que s'appellent en Loge ces âmes démocratiques, nous voudrions donner une idée des conceptions philosophiques du F.·. Georges Martin en ce qui concerne la substance unique, l'âme, l'esprit, la force et la matière. Mais ce serait bien long ; contentons-nous de ceci (les mots en italique sont du Bulletin) :

« Dieu,

« *Etre suprême préexistant*, pensant, raisonnant, dirigeant, conservant, transformant ce qu'il a créé ;

« *Créateur et conservateur* par conséquent de l'Univers, qui a présidé disséminée à travers l'espace infini, qui met en regle le mouvement et l'évolution ;

« *Force qui maintient l'équilibre* de la substance unique aussi *matière* et présidera aux transformations variées et éternelles de la substance contenue dans l'Ether cosmique ;

« *Est une conception de l'imagination humaine.* »

Et pourquoi cela ?

C'est bien simple, et le F.·. Georges Martin vous en donne la raison décisive :

« Pour que Dieu existe, il faudrait, en effet, l'Univers étant infini, que lui-même soit plus que l'infini de l'Ether cosmique et que la substance *force et matière* qui occupe l'espace infini ; ou qu'il soit cette substance, force et matière elle-même. »

N'est-ce pas péremptoire ?

Quand les hommes auront compris cela, ajoute le F.·. Martin, ils sauront « qu'ils peuvent avoir le bonheur sur la Terre et que c'est d'eux et d'eux seuls qu'il dépend de se le procurer, qu'ils n'ont pas besoin de le rechercher dans une vie future qu'ils ne vivront jamais, parce qu'elle n'existe pas, et ils travailleront unis fraternellement en vue d'assurer leur bien-être matériel et moral à tous, sur notre Planète et non ailleurs. »

Alors les maladies, les infirmités, le froid, la faim, les agressions, les vols, les assassinats, la misère... tout cela aura disparu comme par enchantement, à la seule condition de ne pas croire en Dieu ?

Telle est pourtant la philosophie, telle est la doctrine lumineuse des Loges maçonniques.

o o o

La S.·. Maria Deraismes partageait-elle l'athéisme et le matérialisme du F.·. Georges Martin ? Non, et bien au contraire. Eprise surtout d'un idéal de justice qu'elle ne rencontrait dans aucun dogme, dans aucune doctrine, Maria Deraisme rejeta avec horreur la pensée d'une humanité malheureuse, condamnée à la mort totale, à la destruction définitive sans espoir d'une récompense, d'un au-delà. Elle dégageait l'idée de Dieu de toutes les religions dans lesquelles on avait toujours voulu l'enfermer. Elle considérait, présidant aux destinées humaines, l'Etre Suprême, le grand architecte et surtout le principe de justice absolue et divine. »

La veille de sa mort, elle disait à un de ses médecins : « La Justice ! Ah ! tenez, cher docteur, en elle je crois de toute mon âme, mais je l'ai cherchée dans ce monde et je ne l'ai pas trouvée ; elle sera peut-être ailleurs, et si elle n'était pas là pourtant... »

Elle avait rejeté le réalisme, le matérialisme, le naturalisme, le positivisme de Littré, puis la morale indépendante de Massol.

Mais alors, puisque leurs idées philosophiques étaient si opposées, qu'est-ce donc qui put rapprocher et faire collaborer la S.·. Deraismes et le F.·. Georges Martin ?

Uniquement les idées républicaines et démocratiques.

Après la guerre de 1870, Maria Deraismes fit, à Saint-Malo, une conférence sur « *République et Monarchie* » ; « elle se remit courageusement au travail pour défendre la jeune République et les idées démocratiques qui lui étaient chères ». « C'est à cette dernière œuvre que je travaillai », dit-elle. « J'entrepris une campagne de propagande en faveur des principes de la démocratie, persuadée, du reste, que *de leur complète application dépend la disparition de toute injustice légiférée.* »

Peu à peu elle se laissait entraîner, en compagnie des Hubbard, Deschanel, Hamel, Naquet, etc., et on la voyait « évoluer et marcher à son tour avec les plus ardents défenseurs de la libre pensée et de l'indépendance de l'esprit humain ».

« En 1881, elle organisa, avec Victor Poupin, le premier Congrès anticlérical au G.·. O.·. de France. Des décisions y furent prises concernant la séparation des Eglises et de l'Etat (abolition du Concordat, suppression du budget des Cultes..., liberté d'association avec une législation spéciale pour les ordres religieux..., fêtes laïques, propagande anticléricale...) ».

Maria Deraismes était devenu désirable pour la F.·.-M.·. ; aussi le 14 janvier 1882, les Libres Penseurs de l'Or.·. du Pecq lui conférèrent-ils la lumière maçonnique. Mais elle dut se retirer et se « mettre en sommeil » pendant onze années, parce que la Loge Symb.·. Ecoss.·. de France refusait à admettre une femme dans ses ateliers. C'est le docteur F.·. Georges Martin qui provoqua enfin son réveil et qui, de concert avec elle, constitua définitivement, le 4 avril 1893, la G.·. L.·. Symb.·. Ecoss.·. de France « Le Droit Humain ».

Moins d'un an plus tard, le 6 février 1894, S.·. Maria Deraismes, malade depuis longtemps, partait pour la « G.·. L.·. Et.·. », mais son œuvre lui survit et nous en étudierons les manifestations dans les Convents des dernières années. Auparavant, nous croyons utile de jeter un coup d'œil sur une brochure du « Droit Humain » qui traite de la famille et de sa réorganisation.

o o o

REORGANISATION DE LA FAMILLE D'APRES L'ORDRE MAÇONNIQUE MIXTE INTERNATIONAL « LE DROIT HUMAIN »

Toutes les Loges du « Droit Humain » se sont mises à cette étude et l'ensemble a été condensé dans un rapport général. Il s'agit de réaliser « une humanité nouvelle et meilleure » ; il faut donc « une nouvelle organisation de la société », laquelle entraîne naturellement « la réorganisation de la famille », laquelle à son tour ne peut échapper « à la loi sociologique de l'évolution », et qu'il serait par conséquent « insensé de vouloir immobiliser à jamais dans sa forme actuelle ».

Après l'énoncé de ce programme, le « Droit Humain » nous fait un historique de la famille depuis le début de l'humanité, citant Spencer, Durkheim, Grosse et Westermarck, parlant du clan et du totem, des tribus d'Australie, d'Amérique et des Touaregs, des Grecs et des Romains, de la polygamie et de la famille moderne. Nous ne nous engagerons pas dans cette étude, légèrement monotone et qui n'apprendrait pas grand chose à nos lecteurs.

C'est le but de l'étude qui importe ; mais, en passant, nous pouvons relever quelques passages qui marquent son esprit maç.·. et sa tendance féministe. Celui-ci, par exemple : « Peu à peu, la propriété individuelle apparaît ; l'homme devient propriétaire de ses instruments de travail, de pêche, de chasse, de guerre, du bétail qu'il garde, de la terre qu'il cultive. Mais du jour où l'homme devient propriétaire, son autorité se fait de plus en plus prépondérante dans la famille au détriment de la liberté de la femme qui va trouver en lui un maître. »

Suivent une foule de considérations dans ce sens, et une comparaison entre la famille gauloise et la famille germaine, au profit de cette dernière naturellement.

Nous voici au Moyen-Age où « la famille demeure un groupe puissant ». Mais, horreur ! « la religion catholique, par ses prêtres dans ses conciles, considère la femme comme un être inférieur alors que le christianisme en avait fait l'égale de l'homme ; elle tyrannise l'enfance et réprime ses ébats... » Ce qui est vraiment scandaleux, c'est que « pour la grande majorité des familles, au XIXe siècle, et même aujourd'hui encore, c'est la cérémonie religieuse qui compte seule : les fleurs, la musique, les toilettes d'apparat, toute la fête du mariage est réservée surtout à la cérémonie religieuse ».

Gémissons ! mes SS.·., gémissons !

Heureusement tout cela changera bientôt, car « la grande industrie a dissous la famille », et « la libération de la femme se fera en même temps que celle de l'homme et que celle de tous les travailleurs sur les ruines de la société capitaliste ». Nous voici déjà en plein socialisme. Pendant la guerre, « les femmes ont fait l'apprentissage de cette liberté et de cette responsabilité qu'elles réclamaient ». « Rivales et concurrentes de l'homme dans leur propre foyer, les volontés et les conceptions des femmes s'affrontent avec celles des hommes sur tous les terrains. »

Sans doute, il y a eu quelques progrès dans les lois en faveur de la liberté de la femme ; mais, « malgré tous ces palliatifs, la femme mariée est une mineure sous la tutelle de son mari et il y a là une grave injustice sociale à réparer au plus vite, *car nous ne pouvons revenir en arrière et faire un retour à l'unité de la famille primitive.* » « Ce qu'il faut, ce n'est ni revenir en arrière, ni supprimer la famille, mais c'est la réadaptation à un nouvel état économique. » Car, si la famille est appelée à disparaître un jour, « l'heure n'est pas venue si jamais elle doit venir ».

« Nous garderons donc la famille, mais le mariage sera l'union d'êtres conscients et libres... Amenons le règne des mères et, comme dit Zola, quand nous saurons adorer la mère, l'humanité sera sauvée. »

Il est pourtant une autre thèse soutenue par un groupe de Loges du « Droit Humain », c'est que la famille n'aura plus sa raison d'être lorsque « la collectivité » se chargera de l'enfant. Alors, plus besoin de « codifier l'union sexuelle » ; l'union libre réalisera l'harmonie. Il s'agit de trouver « une nouvelle formule légale qui ferait cette union juste et qui établirait une institution basée sur la liberté des contrats ». Le communisme apparaît.

Dès lors la collectivité, c'est-à-dire l'Etat, remplacera les parents pour les soins à donner aux enfants ; quant à la femme, elle ne sera plus sous la tutelle du mari, elle sera sur un pied de complète égalité avec lui et elle jouira des droits civils et politiques semblables à ceux des hommes.

Grand bien lui fasse !

La brochure développe cette idée longuement et passionnément ; elle est d'abord en plein socialisme, mais elle finit par aboutir au communisme pur. « En cas de contestation entre le père et la mère, tous deux chefs de famille, la question sera portée devant un juge. *Cette méthode est employée en Russie soviétique.* »

Un peu plus loin : quelques Ateliers demandent que l'enfant porte le nom de la mère. On pourrait peut-être, *comme en Russie*, laisser ce choix aux parents. Ce serait stipulé dans le contrat. Les enfants seront tous légitimés et la dénonciation d'enfants naturels ou adultérins doit être supprimée, car elle crée une injustice et une tare à l'égard de l'enfant. »

Et, bien entendu, c'est l'Etat qui assurera matériellement les soins nécessaires à l'enfant, car, « dans tous les cas, l'enfant ne devra plus être une charge au foyer ». « La famille, telle que la conçoivent les Loges du Droit Dumain, ne peut s'édifier qu'avec une nouvelle organisation sociale que ne sera plus le régime capitaliste. » Bien sûr non : ce sera le régime communiste.

Ici, nous regrettons d'être obligé de faire état d'un passage assez scabreux, mais il faut bien savoir tout de même ce qui se passe et se discute dans les Loges maçonniques, et nous ne sommes pas obligé d'être plus pudibond que les SS.·. du « Droit Humain ». Voici donc ce que ces chères SS.·. demandent :

« Nous avons demandé que la jeune fille soit instruite en tout ce qui concerne les devoirs de la maternité et du mariage (enseignement sexuel, prénuptial et prénatal). Lorsqu'elle est désireuse d'avoir un enfant, elle devra l'avoir dans les meilleures conditions possibles (visite médicale avant mariage et avant la procréation). *En Russie soviétique*, l'avortement est permis, mais, comme l'a dit un homme d'Etat russe, cette loi ne fut qu'un pis-aller en des circonstances particulières et l'avortement se fait de plus en plus rare. »

Sans doute, mais il reste permis. et les Ill.·. SS.·. du « Droit Humain » trouvent cela normal, naturel et légitime.

La fin du rapport demande l'instauration « au plus vite » de l'*Ecole unique*, l'assistance pour tous déjà inaugurée par l'Etat grâce à la loi sur les *Assurances sociales*, et enfin la limitation progressive de l'héritage, déjà réalisée en partie « *par le fait des lourds impôts qui pèsent sur les successions* », jusqu'à sa suppression complète « afin d'établir plus d'égalité chez les hommes ».

Voilà la vraie famille de l'avenir, « véritable union des êtres basée sur l'amour et l'estime réciproques et qui sera une merveilleuse initiation à l'amour de l'humanité ». La maternité « sera protégée et sacrée dans le mariage ou en dehors du mariage », car alors « *il y aura une autre conception de la morale* ».

Et puis, quelle tranquillité ! « Les antagonismes se détruisant peu à peu, dans les nations comme chez les individus, les mères ne trembleront plus

à l'approche de la vingtième année de leur fils, *car la guerre ne sera plus qu'un mauvais souvenir et les frontières auront disparu.* »

L'amour embrassera le monde et on ne travaillera plus par intérêt ; on n'aura pas davantage besoin d'économiser et de prévoir l'avenir, car « *l'héritage aura disparu depuis longtemps* ». Ainsi sera continué « l'éternel travail du progrès humain ».

o o o

Tel est le rapport, lu et acclamé à l'Ordre maç.·. mixte international le « Droit Humain », sur la nouvelle organisation de la famille, ou plutôt sur sa désorganisation, laquelle entraîne naturellement — c'est prévu et voulu — la suppression des frontières et des patries.

Nos lecteurs voudront bien remarquer que toutes les lois sociales, ou plutôt antisociales, votées par nos Parlements successifs, ont été d'abord élaborées et puis imposées par les Loges maçonniques dont tant de ministres et de parlementaires font partie :

Impôts accablants sur les successions, pour aboutir à la
Suppression de l'héritage ;
Suppression des frontières ou internatonalisme ;
Coéducation des sexes et enseignement sexuel ;
Assurances sociales ;
Ecole unique ;
Enfin communisme et régime soviétique.

Ces rapports et ces bulletins ne nous disent pas si les FF.·. et les SS.·. assemblés dans ces Loges mixtes y pratiquent l'amour libre qu'ils préconisent, mais pourquoi ne croirions-nous pas le F.·. Charles Bernardin, juge de paix à Pont-à-Mousson, 33e, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France et du Grand Collège des Rites, Vénérable de la Loge Saint-Jean de Jérusalem, à Nancy, qui, parlant de certaines loges mixtes, les appelle « des foyers d'intrigues, de flirt et d'immoralité ».

Dans le prochain numéro de la *Libre Parole* nous étudierons les délibérations et décisions des derniers Convents du « Droit Humain ». Dès aujourd'hui nos lecteurs seront fixés sur l'esprit qui règne dans ce milieu, derrière l'anonymat de la Franc-Maçonnerie, et dont le but principal est la destruction de la religion, de la famille et de la patrie.

JOSEPH GERAUD

LA LIBRE PAROLE

périodique politique de gauche

Quelques mauvais farceurs ont lancé un journal radical intitulé la *Libre Parole* avec l'intention évidente de tromper les anciens lecteurs du journal d'Edouard Drumont et aussi les nôtres.

Ceux-ci ne seront pas dupes de ce déloyal procédé.

Les Agents de liaison d'Israël

L'OBSERVATEUR

par Albert MONNIOT

Dans les négociations et conférences internationales, un nouveau personnage s'est introduit depuis quelques années : c'est l'observateur.

Comme son nom l'indique, son rôle consiste à faire de l'observation, mais à s'abstenir de toutes observations.

C'est un personnage muet qui doit tout voir, tout entendre, tout rapporter à son gouvernement, sans jamais engager celui-ci. S'il doit intervenir, sur instructions consécutives à ses rapports, c'est dans la coulisse, et sans que les négociateurs puissent faire publiquement état de ces interventions.

Les chefs de gouvernement eux-mêmes subissent ce contrôle sans barguigner, la plupart des hommes politiques ayant l'accoutumance des pressions occultes.

L'observateur n'est pas une invention américaine : il a depuis longtemps fonctionné sous le signe du super-gouvernement des peuples, de la puissance juive.

Avant que s'ouvrissent les interminables et successives palabres internationales, il était attaché aux personnes, aux personnages appelés à jouer un rôle important.

Dès les débuts du siècle, quand Briand fut chargé du rapport sur le projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat, un juif lui fut imposé non seulement comme observateur, mais comme collaborateur, et nous pûmes bientôt dénoncer le véritable auteur du rapport, un juif ignoré du nom de Gruenbaum. Cette origine fournissait, dans une certaine mesure, l'explication des hérésies dont s'émaillait le rapport paraphé par Briand. Elle explique aussi l'étonnante fortune politique de l'homme avec qui devait « finasser » Stresemann.

Un juif dressant le statut nouveau de l'Eglise de France dans ses rapports avec l'Etat, n'est-ce pas aussi paradoxal qu'un juif, du nom de Dreyfus, placé à la direction de nos services de naturalisation ?

Mais où l'intrusion occulte fut le plus manifeste, c'est lors de la rédaction du traité de Versailles.

J'ai déjà rappelé ces circonstances ; mais il convient d'insister, non seulement parce qu'il faut frapper nombre de fois sur un clou pour l'enfoncer, mais encore parce que c'est d'actualité à l'heure où la Germanie s'asseoit avec tant de désinvolture sur cet instrument diplomatique.

C'est d'abord la venue insolite du néfaste Wilson, insolite parce qu'il n'a aucun mandat, et que la commission des Affaires étrangères du Sénat est seule qualifiée pour traiter des affaires extérieures. Aussi sera-t-il désavoué, aussi sa signature sera-t-elle reniée.

En attendant, ce mari d'une juive va présider au remaniement de la carte d'Europe, et son intervention restera comme la plus grande mystification de tous les temps.

Ce sinistre farceur, qui devait devenir fou quand il ne pouvait plus servir, en quel équipage se présente-t-il à Londres, à la conférence des Alliés ? Il se présente étroitement encadré par le rabbin Wise et l'ancien

ambassadeur juif Morgenthan. C'est mieux que des observateurs : de toute évidence des surveillants.

Et Lloyd George ? le trop fameux Gallois qui a si peu l'esprit de ses lointaines origines. Lui n'a qu'un flanqueur, mais il est d'importance : c'est Sassoon-Rothschild. Pour la circonstance, ce juif multi-millionnaire s'est affublé du titre modeste de secrétaire particulier du ministre anglais. Quels droits à la reconnaissance d'Israël lui confère cette humilité !

Reste Clémenceau. Le redoutable Tigre apparaît à Londres singulièrement apprivoisé, sous sa double escorte juive. Pour lui comme pour Wilson, les sentinelles ont été doublées, ainsi qu'il est de règle aux heures d'alarme. Ses acolytes sont, d'une part Rothschild dit Mandel, et de l'autre Klotz. Ce Rothschild est depuis longtemps l'Eminence grise du Tigre. Quant à Klotz, qui devait se réfugier un jour dans une maison de santé pour fuir les gendarmes, c'est ce singulier ministre des Finances dont Clémenceau disait : « Je n'ai pas de chance. J'ai un seul juif dans mon ministère et c'est le seul juif qui n'entende rien aux affaires. »

Nul, en effet, ce raté du Barreau et du journalisme tombé dans la politique ; mais son co-équipier Rothschild avait de l'intelligence pour deux.

On jugera peut-être que deux Rothschild sur cinq observateurs juifs, c'était un peu *voyant* pour des représentants d'une puissance occulte. Il y avait pourtant un autre Rothschild dans la coulisse, grandement intéressé à cette liquidation de Londres : c'était le plus important profiteur du cataclysme, le fournisseur de ces métaux de guerre que sont le cuivre de la Boléo, le plomb de Penarroya et le nickel de la Calédonie, sociétés contrôlées par la banque Rothschild.

Mais c'est là une autre histoire. Revenons à Londres.

Pour éviter des délibérations sur le forum, la conférence des Alliés avait institué un Conseil supérieur, composé des trois personnages dont je viens de dire le compagnonnage.

Ce Conseil devait délibérer dans le plus grand secret.

Et voilà, vous le devinez, qui déferra les observateurs.

La puissance qu'ils représentaient allait-elle être absente de ce tribunal suprême où se débattraient les plus graves problèmes mondiaux ? Pouvait-il y avoir des secrets pour le super-gouvernement des peuples ?

Il fallait aviser, c'est-à-dire imposer aux aruspices un témoin de leurs oracles.

C'est ainsi qu'on découvrit la nécessité d'un interprète au sein du Conseil supérieur.

Un interprète ? Voyons donc.

Il était de notoriété publique que Clémeonceau parlait et écrivait l'anglais comme le français. Quant à Wilson et Lloyd George, on fera difficilement admettre qu'un interprète leur était nécessaire pour comprendre leur langue maternelle.

Vous aurez la clef de l'énigme quand vous saurez que l'interprète désigné fut le juif Mantoux.

A l'époque, je dénonçai dans la *Libre Parole* l'organisation de ce contrôle juif : ai-je besoin de vous dire que mon coup de trompette n'éveilla aucun écho.

N'est-il pas vrai que ces rappels offrent mieux qu'un intérêt rétrospectif ?

L'observateur sévit plus que jamais. Cherchez-le chaque fois qu'un nouveau ministre constitue son cabinet : vous découvrirez, toujours ou presque, un représentant du Kahal, qu'il ait nom Lévy, Ulmo, Rosengart, Alphandéry ou Blumenthal. Cette recherche est plus amusante et plus édifiante que les mots croisés.

Depuis qu'il est devenu un personnage de premier plan, M. Herriot traîne à sa suite, comme pendu à ses basques, un nommé Israël. Cette

ombre devint-elle obsédante ? Toujours est-il qu'un jour M. Herriot en fit un sénateur. Le juif n'en continua pas moins sa poursuite, et le nom d'Herriot resta inséparable de celui d'Israël dans les informations de Presse. Sans doute pour le fixer, notre Premier fit un sous-secrétaire d'Etat de l'intrépide suiveur. Es-qualité, il l'envoie de temps à autre lire un discours à Carpentras ou à Landerneau. Allait-on voir enfin Sancho sans son âne ? Ouais ! que M. Herriot embarque, débarque, visite ou inaugure, Israël est toujours là, comme le grand Julot de la chanson populaire.

Toutefois, comme le président du Conseil ne peut subir Israël dans tous ses déplacements, on lui a donné un autre accompagnateur, qui est aussi son chef de cabinet. Comme par hasard, son nom est Alphand...

L'observateur est vraiment une belle invention.

ALBERT MONNIOT

Notre Souscription

Nos lecteurs ont pu se rendre compte quelle ampleur prend l'action de la *Libre Parole*. Ils peuvent voir combien sensibles sont les coups que nous portons à l'ennemi.

Cette action incessante et multipliée entraine de lourdes dépenses et la *Libre Parole* est pauvre. Le devoir de nos abonnés, de nos amis quels qu'ils soient, est donc de nous aider à faire face aux frais nouveaux qu'entraîne l'extension de notre propagande. Ce devoir est particulièrement pressant pour ceux qui sont des favorisés de la fortune. Mais il ne cesse pas d'exister pour les plus modestes, dans la mesure de leurs moyens.

QUATRIEME LISTE

Un versement de	100 fr.
Trois versements de 50 francs	150 fr.
Deux versements de 25 francs	50 fr.
Trois versements de 10 francs	30 fr.
Total de la quatrième liste	330 fr.
Total précédent	1385 fr.
Total général	1715 fr.

Merci à tous ceux qui, conscients de leurs devoirs, nous aident à soutenir seuls — ou presque — la lutte contre les sectes maçonniques et le pouvoir occulte juif.

L'exécution de Gorguloff

Dans l'aube grise du Boulevard Arago

Un jour comme un autre — Malaise — Le F∴ Doumer — Les nuits de l'Elysée — Une tête dans un panier de son.

Le 14 septembre, dans l'aube grise d'un matin tiède, les bois de justice dressés boulevard Arago élevaient leur mince silhouette au dessus de la foule.

Ce jour qui pour bien des humains fut pareil aux autres, fut le dernier pour Paul Gorguloff, assassin du président de la République Paul Doumer.

L'histoire conservera peu de mots de cette fin.

Les témoins ne recueillirent que ceux-ci :

— Pardon.

— Oh ! Sainte Russie, oh ! ma patrie !

Les Lenôtre de l'avenir publieront de savantes études sur cette énigme qui repose maintenant, horriblement mutilée, dans le cimetière d'Ivry.

Quelques lignes dans les journaux. De pauvres petites colonnes de rien du tout avec des titres sans éclat, comme si on eut voulu quasiment passer sous silence cette fin.

C'est qu'en vérité une angoisse n'a cessé de planer durant tout le procès. Le spectre de l'erreur judiciaire.

Il se trouve des gens pour assurer que Gorguloff n'est pas Gorguloff, que la chose est bien plus mystérieuse qu'on ne le croit et de fait on se sent disposé à tout croire.

Qu'importe, la justice des hommes est faite. L'opinion publique voulait cette mort sans haine excessive, sans passion. Elle la voulait de son esprit, de sa volonté et on a un peu l'impression qu'elle a refoulé cette pitié, cette sensibilité exagérée qu'elle montre toujours à l'exécution d'un criminel.

o o o

Mais c'est là de ces choses dont il faut se garder de discuter avec sentiment.

Notre rôle est de chercher à expliquer, à cueillir les indications, à les donner au public pour qu'il juge. En voici quelques unes concernant le président Doumer.

Voici d'abord un texte publié par la Loge « La Franche Amitié », de Paris, dans le *Bulletin Hebdomadaire des Loges de la Région Parisienne* du 5 juin :

« Une « batt∴ de deuil » en mémoire de notre T∴ Ill∴ F∴ *Paul* » *Doumer*, président de la République française, mort assassiné, a été » ordonnée lors de la dern∴ Ten∴ sol∴ — La L∴ croit devoir rappeler » à tous les FF∴ l'activité maçonnique exemplaire de notre T∴ Ill∴ F∴ » *Paul Doumer* :

» *Paul Doumer* a été initié le 1er décembre 1879 à la R∴ L∴ « l'Union » Frat∴ », or∴ de Paris. Il a reçu le Comp∴ et la Maît∴ le 5 novembre 1880.

» Par la suite, il a fait partie des RR∴ LL∴ « Patrie et Humanité », » or∴ de Soissons, « La mort Laonnois », or∴ de Laon, « Le Réveil de » l'Yonne », or∴ d'Auxerre, et « Alsace Lorraine », de Paris.

» Le 23 octobre 1880, le F.·. *Paul Doumer* participe à la fondation, à » Paris, de R.·. L.·. « Voltaire ».

» En 1887 et 1888, nous le voyons siéger à notre assemblée générale. » En cette dernière année, il est élu membre du Conseil de l'Ordre.

» Réélu en 1892, il est désigné pour faire partie du Bureau du Conseil » de l'Ordre en qualité de secrétaire.

» En dernier lieu, le T.·. Ill.·. F.·. *Paul Doumer*, qui n'a jamais quitté » la Franc-Maçonnerie, était membre honoraire de la R.·. L.·. « l'Union » Fraternelle », sa L.·. mère. »

Dans le B.·. H.·. du 15 mai nous lisons page 18 :

« Loge « La Prévoyance » (G.·. L.·.)... jeudi 19 mai 1932...

» ... Batt.·. de deuil à la mémoire du F.·. Paul Doumer, président de » la République française, ancien membre du Cons.·. de l'O.·. du G.·. O.·. » D.·. F.·., vén.·. d'Hon.·. de la Resp.·. L.·. *France Maçonnique et Union » Fraternelle* (G.·. O.·.). »

Dans le B.·. H.·. du 22 mai, page 22 :

« Loge « La Justice » (G.·. L.·.)... vendredi 27 mai 1932... Batt.·. de » deuil à la mém.·. de Paul Doumer, président de la République française, » PERE DE NOTRE T.·. C.·. F.·. FERNAND DOUMER. »

Quel drame s'est-il joué entre l'adepte maçon Doumer et l'adepte mystérieux Gorguloff ?

Les cinq coups de revolver de la rue Berryer signifiaient quelque chose à coup sûr, mais quoi ?

Depuis 1914 le F.·. Doumer s'était effectivement éloigné de la F.·.-M.·. mais au lendemain de son élection à la Présidence de la République contre le F.·. Briand, candidat officiel de la juiverie et de la F.·.-M.·., il s'était rapproché de la rue Cadet, craignant des représailles.

Cette marque de soumission fut-elle trouvée insuffisante, qui le saura jamais ?

Mais le maçon Doumer avait donné quatre fils à la France.

Quatre fils victimes du coup de poignard dans le dos donné par la judéo-maçonnerie : Impréparation du 1914. Trahisons de la guerre.

Dans les nuits de l'Elysée, vit-il parfois, le vieillard à la tête morne et endeuillée les spectres des quatre fils de son sang lui commandant d'éviter à d'autres français le même sort.

Eut-il un sursaut de patriotisme, d'indépendance, qui effraya le Pouvoir occulte ?

Les échos nous sont parvenu d'une sorte de conspiration ou le premier magistrat de la République aurait tenu un grand rôle, qui n'aurait certainement pas fait les affaires de la Sûreté générale.

Et puis l'émigration russe-blanche qui inquiétait toujours Moscou malgré le terrible coup de l'affaire Koutiépoff, n'était-ce pas là encore un moyen de l'expulser définitivement cette fois, croyait-on, de France ?

o o o

Au milieu de tout cela le cadavre sanglant d'un vieillard et quelques semaines plus tard une lame d'acier qui brille à l'aurore et la tête d'un homme, d'un pauvre homme — d'un triste assassin à la stature de géant qui roule dans un panier de son — pendant que les assistants de M. de Paris s'essuient le front encore tout suant de l'effort qu'ils ont fourni pour pousser ce corps tellement lourd sur la bascule trop étroite.

JACQUES PLONCARD

La Tyrannie de l'Or et des Juifs qui l'accaparent

par Jules SÉVERIN

oooOOOooo

L'or a toujours été l'objet d'une grande exploitation dans l'antiquité. Darius, ayant appris qu'il y avait des quantités d'or aux Indes par un émissaire qu'il y envoya, dit M. de Foville dans son livre *La Monnaie*, fit une campagne, s'en attribua tant qu'il put, et signa un traité qui lui permit d'échanger les tributs des peuples qui étaient en argent contre de l'or à 5 pour 1, et frappa ses fameux *darics* à 12 pour 1, augmentant considérablement les ressources de son empire.

Alexandre l'apprit, fit une campagne analogue, et frappa des *chrysos* dans les mêmes conditions.

Jules César, parvenu au pouvoir, s'assura en Egypte la route des Indes, et fit de même pour ses *auréi*, et telle était l'influence de l'impératlat romain que jusqu'au XIIe siècle aucun roi barbare, maître de l'empire romain, ne fit frapper d'or, et qu'aucune monnaie d'or à leur effigie ne se trouve dans les cabinets de numismatique.

Un tel exemple ne devait pas être perdu pour les Juifs de notre époque.

Lorsque la France édicta son système métrique et décimal, elle régla en même temps son régime monétaire. Elle s'inspira des travaux de Mirabeau qui, remontant à Solon et Lycurgue, et montrant que la monnaie doit avoir une valeur fixe, que, sinon, elle altère les dettes des débiteurs, les conditions des contrats, les salaires des travailleurs ; que l'argent, ayant un prix de revient élevé, variait peu ; que l'or, tantôt trouvé à l'état de pépites considérables, tantôt disséminé dans du cristal de roche, et réclamant des efforts considérables pour l'extraire, variait trop et était incapable de servir de mesure à la valeur des produits du monde.

Et on adopta comme base du régime monétaire le *franc d'argent* (loi du 18 germinal III), dite loi de Mirabeau.

Huit ans après, constatant que l'argent seul était insuffisant pour le grand commerce du monde, et que l'or pendant cette période. s'était maintenu sensiblement à 15 fois 1/2 le prix de l'argent, on permit de frapper des pièces d'or dont le poids fut de 15 fois 1/2 inférieur aux pièces d'argent correspondantes.

Et, pendant 70 ans (1803-1873), la France fit l'échange des monnaies d'or et d'argent sur le même pied. Les peuples, qui n'avaient que de l'argent, trouvaient à Paris de l'or pour payer leurs dettes aux peuples à monnaie d'or ; ceux-ci de l'argent pour acheter des produits chez les peuples à monnaie d'argent. Or, l'Amérique et l'Asie n'avaient que de l'argent.

Jamais l'or et l'argent ne varièrent dans cette période. Personne n'aurait eu l'idée de vendre au dessous ou d'acheter au dessus du cours légal. La crise des affaires en 1848, la découverte des mines d'or d'Australie et de Californie en 1851 n'eurent qu'une influence insignifiante sur les cours de la Bourse de Londres. C'était trop beau, et cela ne pouvait durer.

En 1816. lord Liverpool, un juif, propose et fait voter par le Parlement anglais, l'adoption de l'unique étalon d'or pour les dettes internationales. Puis l'Angleterre prête peu à peu 56 milliards, principalement aux nations

qui commençaient à produire, intérêts payables en or. L'or se trouvait à Paris et ces peuples signent sans méfiance. Elle fait adopter le libre-échange par la France et l'Allemagne. Alors elle intrigue pour que les grandes puissances se mettent à l'unique étalon d'or.

Le branle fut donné par Bismarck en 1873. Recevant les paiements pour l'indemnité de guerre en or, sur le conseil de Bamberger, il mit l'Allemagne au seul étalon d'or, fit une encaisse-or à la Banque d'Allemagne, qui n'en avait pas la veille, et nous repassa ses thalers pour les changer contre de l'or. La France prit peur, craignit de manquer d'or pour la libération du territoire, et refusa de l'échange.

Dès lors, le change des monnaies fut transféré à la Bourse de Londres, où il varia de peuple à peuple et de jour en jour. Bientôt l'Angleterre rallia à l'unique étalon d'or pour les dettes extérieures les Pays-Bas et les Etats-Unis. En 1878, Léon Say, dans le renouvellement de la Convention monétaire passée avec l'Italie, la Suisse, la Belgique et la Grèce, interdisait la frappe (donc la réception) de l'argent en paiement des puissances étrangères. Dès lors l'argent, refusé par huit grandes puissances, s'effondra ; les puissances qui n'ont que de l'argent voient leurs dettes doublées, triplées et quadruplées, selon que la monnaie baisse ou s'épuise. Mais comme elle est toujours valable dans les pays qui l'ont émise, elle sert à acheter en or pour le même prix le double ou le triple de marchandises qui, revendues en or aux grandes puissances, en viennent à édifier des fortunes mondiales d'abord, et finalement provoquent des baisses de prix formidables dans toutes les grandes puissances.

L'argent baisse, nous disait-on ; mais l'argent ne baissait pas. L'or seul, trop demandé et accaparé, s'élevait. Les *Index Numbers* de M. Shauerbeck, à Londres, montraient que l'argent était resté de pair avec les marchandises. C'était donc l'or qui s'élevait, disait la *Goldand Silver Commission.*

Dès 1881, sous l'influences des traités libre-échangistes qui durèrent en France jusqu'à la fin de 1891, des crises terribles eurent lieu dans l'agriculture qui obligèrent aux tarifs douaniers du 12 janvier 1892 pour y parer. J'étais secrétaire de la section des Relations Internationales à la Société des Agriculteurs de France. Des hommes très autorisés nous montrèrent l'influence des changes, depuis l'abandon du métal argent dans les transactions internationales, sur le prix des denrées ; nous fondâmes une Ligue bimétallique monétaire, et à la suite nous réunîmes en congrès international monétaire. Nous y votâmes l'adoption d'un rapport stable entre l'or et l'argent.

Comme rien ne pouvait se faire pratiquement sans l'appui du gouvernement anglais, nous y envoyâmes une délégation. M. Balfour avait dénoncé ce jeu infâme sur les métaux précieux qui se faisait à la Bourse et qui était la cause de toutes les crises du monde. Il avait renversé sir William Harcourt sur cette question et pris sa place au ministère. Il reçut bien notre délégation mais, quand les banquiers de la Cité virent qu'on entrait dans une voie de réalisation, ils firent entendre une protestation et le ministre anglais n'osa pas aller plus loin.

Il y a un an, M. Caillaux a parlé dans *Le Capital* d'une nouvelle mesure monétaire de l'Angleterre aux Indes, qui avait fait effrondrer à nouveau le prix de la monnaie d'argent. La baisse de la monnaie qui s'en est suivie est d'un tiers en Argentine, et le blé français est tombé de 165 fr. à 116 fr. les 100 kilos. C'est le prix auquel on peut l'avoir à Buénos-Ayres. C'est la ruine du cultivateur français, la chute de notre balance commerciale, et nos ministres ne trouvent qu'un remède : c'est de demander des sacrifices à la nation.

L'Angleterre a vu ses armateurs gagner des sommes considérables à acheter des produits dans les pays où ils étaient bon marché, et à les

revendre dans ceux où ils étaient chers ; mais ces pays se sont mis à fabriquer et à vendre en argent ce qu'elle vendait en or. Elle a mis des droits, crié au *dumping*, et finalement est devenue protectionniste.

La Bourse, qu'elle n'a pas osé mâter, opère aujourd'hui aux Etats-Unis. L'Angleterre est débitrice en or puisqu'elle l'a voté. Elle doit se défendre contre les pays qu'elle exploitait. Et les Etats-Unis, en train d'accaparer l'or, à qui l'Europe en doit quatre fois ce qu'il en reste, et qui ferment la porte à nos produits en empêchant par là de le récupérer, sont-ils dans une situation meilleure ? Il serait grand temps qu'on revînt à un régime d'honnêteté, au lieu de quelques juifs qui accaparent les milliards, d'ouvriers et d'industriels condamnés au chômage, d'agriculteurs qui ne sont pas payés, de rentiers qui ne touchent plus.

Certainement ce que la France a fait pendant 70 ans en maintenant les monnaies d'or et d'argent toujours au pair, et qui n'a été détruit que par un accord des grandes puissances, pourrait être rétabli par un concert des mêmes puissances. Il faudrait le temps de déniaiser nos hommes politiques et, si le rapport des métaux adopté pour rétablir le bimétallisme était celui d'aujourd'hui, il ne guérirait rien ; si c'est le rapport ancien, il y a un tel écart qu'on hésiterait à le franchir.

Et, en attendant que les grandes puissances aient pris des mesures pour y parer, le régime adopté par l'Angleterre est encore le seul qui convient : mettre des droits de douane sur les produits payés en mauvaise monnaie. C'est le seul moyen pour équilibrer les prix de revient et les prix de vente, empêcher le chômage, maintenir la prospérité. Et, comme la monnaie fait quarante mains par an, dit la Banque de France, décider les détenteurs de l'or à le mettre en circulation dans des entreprises prospères au lieu de servir à la spéculation.

Le gouvernement fait des conversions de rente, veut réduire ses fonctionnaires et salariés parce qu'il lui faut dix milliards pour équilibrer son budget. C'est la somme que nous perdrons cette année dans notre commerce extérieur ; il était facile de les récupérer par des droits douaniers, si nous ne donnions pas dans tous les panneaux que nous tend l'étranger ; et en surveillant les spéculateurs et taxant les intermédiaires d'empêcher de vendre cher quand les produits tombent à des prix dérisoires. C'est une questions d'honnêteté : peut-on encore l'espérer ?

JULES SEVERIN
ancien secrétaire du Congrès International monétaire.

LIRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO :

Réponse à M. le Baron R. Fabre Luce

par Fergus

HISTOIRE JUIVE

par André BONNARD

Le fait n'est pas de moi ! On me l'a raconté !
A quoi bon le garder ! Il vaut certes la peine
De vous en dire un mot. L'histoire n'est pas vaine,
Elle dit des Youpins juste la vérité.

Abraham est marié. Même sa femme est juive
J'aime mieux préciser. Elle a nom Rebecca.
Elle est très grosse et forte, et large et pas très vive,
Mais Moïse Abraham ne s'en aperçoit pas !

L'été dernier pourtant, c'est à ne pas le croire,
Moïse et sa moitié s'en furent à la mer.
En Bretagne je sais, où les roches sont noires,
La santé d'Abraham exigeant un peu d'air.

Un matin, profitant que c'était la marée,
Par les escarpements sur les rochers glissants
Et nullement troublés par la mer agitée,
Moïse et Rébecca allaient se cramponnant.

L'Océan coléreux lançant entre les criques
Ses flots fougueux et forts qui, lorsqu'ils se brisaient,
Dans un panache blanc d'écume fantastique,
Arrosaient Abraham... et Rébecca trempaient.

Tout à coup, en tonnerre, une lame plus forte,
Inonde Rébecca, puis en se retirant,
Simple plaisanterie, malgré son poids l'emporte,
Sans souci de ses cris, ni de ses vêtements.

Eh là ! cria Moïse, où t'en vas-tu ma femme,
Tu as glissé, je vois, il fallait te tenir,
Ou laisser tes bijoux ; pour une pauvre lame,
Je perds tous tes bijoux, tes diamants, tes saphirs.

Rébecca disparut. C'est en vain que Moïse
La chercha du regard : Rébecca n'était plus.
Abraham eût un pleur, un seul, c'était de mise.
Il regagna l'hôtel, vexé bien plus qu'ému.

Le lendemain matin, on fit quelques recherches.
Les pêcheurs sont dévoués bien qu'ils ne gagnent rien.
A l'aide de grappons, de filets et de perches,
On chercha jusqu'au soir, partout et même au loin.

Le large était sans fin. Rébecca introuvable.
Moïse maintenant n'avait plus qu'à rentrer.
Pourtant quelque remords, somme toute acceptable.
Voulut qu'il demandât, à un ancien gabier,

De bien chercher encore les restes de sa femme,
Et pour dédommager le marin courageux,
Il lui donna dix francs. « C'est pour le télégramme,
Si vous trouvez le corps, je suis très généreux. »

Et Abraham revint continuer son négoce
(Car il vend des lacets dans la rue d'Aboukir).
Même il ne songea pas à préparer la fosse,
Les jours rapidement, se mirent à s'enfuir.

Deux jours, puis trois, puis cinq, et même trois semaines,
Un mois, puis deux, puis trois, et puis tout de même un jour,
Alors qu'il vérifiait des lacets ses douzaines,
Le télégramme vint, lui disant sans discours :

« J'ai retrouvé le corps tout recouvert de moules,
Ce qui l'a conservé, répondez instructions. »
C'était signé « Binni ». Deux minutes s'écoulent.
C'est juste ce qu'il faut pour une réflexion.

Et Moïse, l'œil sec, s'encourut à la poste,
Se hâta, rédigea, et puis à l'employé,
Il paya sans crier cette simple riposte :
« Vendez, moules bons prix. Après réamorcez. »

ANDRÉ BONNARD

Le Paysan et le Petit Bourgeois
qui font le travail et la réclame de
la France
qui donnent leur sang, pour la France
sont écrasés
entre la **Ploutocratie** des Juifs
et la **Voyoucratie** menée par les Juifs

A bas la Ploutocratie !
A bas la Voyoucratie !

La France aux Français

Vers un « Neo-Culte » de la « Déesse Raison »

La Franc-Maçonnerie... Religion

> Pour avoir le peuple, conquérez son âme, nourrissez-là de la foi, la foi humaine dans la divinité de l'humanité ! »
>
> (*Journal maçonnique « La Société des Nations », cité par M. Robert Valery-Radot (petit-fils de Pasteur) dans son remarquable ouvrage :* LE TEMPS DE LA COLÈRE (*Grasset, éditeur*).

Nos contemporains « bousculés » par les nécessités de la vie moderne, ignorent une foule de choses dès que celles-ci *sortent du cercle apparent de ce qui leur semble nécessaire* pour les contingences de la vie quotidienne.

La Franc-Maçonnerie et son action sont de cet ordre.

En effet, pour presque tout le monde, l'action de la Franc-Maçonnerie est, sinon un mythe, tout au moins assez problématique... Nous noterons aujourd'hui, deux coïncidences curieuses et symptomatiques.

Dans le *Bulletin Hebdomadaire des Loges de la Région Parisienne*, numéro 816 du 15 mai 1932, on relève la note suivante pour la « Loge ∴ Les Trinitaires », Atelier n° 3 de la Grande Loge de France :

« *Communication de N∴ T∴ C∴ F∴ Goublier sur les cérémonies des Fêtes-Civiles. (Elaboration d'un plan pour rendre ces cérémonies plus grandioses et mieux ordonnées.)* »

On notera en passant que cette Loge fut fondée en 1821 et qu'elle fut la troisième fondée en France par la Grande Loge de France, ceci pour indiquer qu'étant donné son ancienneté il y a lieu d'accorder une importance particulière aux suggestions et aux travaux de cette Loge ∴.

Dans *Paris-Soir* du 20 juin 1932, c'est-à-dire jour pour jour, un mois après la note du *Bulletin Hebdomadaire*, paraissait un article ainsi intitulé :

« *Les cérémonies civiles auront désormais plus de faste et d'éclat.*

On fêtera, aux quatre saisons, la jeunesse, la maturité, le souvenir et la famille.

Bientôt, le public parisien pourra assister et même participer à des cérémonies revêtues d'une grande solennité spirituelle, et qui pourtant n'emprunteront rien aux pompes religieuses.

Un « Comité des Cérémonies Civiles » vient de se constituer à cet effet. Nous n'avons fait qu'un saut chez ses fondateurs, MM. France et Dathys, qui nous reçoivent dans un salon où divers instruments de musique évoquent la tâche que ces hardis novateurs se sont proposée.

— Avez-vous jamais assisté à une incinération au Père-Lachaise ? débute M. Dathys, avec un large sourire.

— ? !...

— C'est lamentable : cinquante minutes de silence accablant, troublé seulement par des bruits suspects de ferraille et par les sanglots des parents...

— Nous voulons remédier à cela, intervient M. France, en mettant à

la disposition de ceux qui en feront la demande un personnel et un programme de cérémonies adaptées aux circonstances.

— Ne prévoyez-vous pas des circonstances plus... gaies ? objectons-nous.

— Oui, la chose nuptiale, par exemple. Pensez donc aux mariages laïques à la mairie, en série, à l'américaine... C'est gris, c'est terne, trop rapide. Nous voulons égayer tout cela...

— Par la musique, par la récitation de poèmes, interrompt M. Dathys, dont les bras esquissent le geste du chef d'orchestre.

« A toute circonstance son atmosphère : aux funérailles, on lira des extraits des grands penseurs, au choix de l'intéressé : on jouera une marche funèbre dont la mélancolie s'adapte à l'état d'âme des assistants... Les programmes seront du reste variables à l'infini, suivant les besoins... Il faut aussi conférer une animation solennelle aux baptêmes, à l'entrée dans l'adolescence.

— Mais comment donc le grand public pourra-t-il profiter de cette initiative ?

— Voilà : d'ici un mois environ, nous serons assez bien organisés pour commencer. Il suffira alors à tout intéressé de téléphoner à notre siège social, pour que soient mis immédiatement à sa disposition le personnel et le programme qu'il pourrait souhaiter, contre un prix qui ne comprendra que les frais que nous supportons et les déplacements du personnel... Il y aura diverses classes de cérémonies s'adaptant à toutes les bourses.

— Mais il n'y a pas seulement que les cérémonies individuelles, précise M. Dathys. Nous voulons instaurer quatre fêtes annuelles, jours d'allégresse ou de recueillement : la fête de la jeunesse, au printemps ; de la maturité, en été ; du souvenir, à l'automne, et de la famille, en hiver... C'est par la Fête du Souvenir que nous entendons commencer... » — Jean Dargal.

Il est impossible de ne pas faire un rapprochement entre ces deux textes d'abord, entre leur proximité et ensuite leur mise à exécution. Mais il y a surtout un curieux rapprochement à faire entre la tendance que l'on désire instaurer actuellement (dont la source est indubitablement d'origine maçonnique) et le culte de la « Déesse Raison » comme celui de « l'Etre Suprême » instaurés sous la Révolution par Robespierre. On fera également le rapprochement avec les « Fêtes Solsticiales » que les Francs-Maçons célèbrent deux fois l'an, à l'époque du « Solstice d'Eté » et du « Solstice d'Hiver », dans un esprit sensiblement de conception semblable aux solennités que l'on prétend nous préparer. Il y a également une analogie très grande avec la « Prière au Printemps » que le F∴ Eugène Figuère (de la Loge « Francisco Ferrer »), a instituée et dite cette année à Montmartre, face à Paris, et le dos tourné au Sacré-Cœur, pour célébrer sur un rite païen la venue du Printemps ; nous reviendrons une autre fois sur cette curieuse manifestation. Ces textes parlent d'eux-mêmes, mais pour conclure, nous attirerons l'attention de nos lecteurs sur le fait qu'en définitive, toutes ces manœuvres partent du principe suivant : Il faut bon gré, mal gré, que la foule ait un aliment, un soutien à tendances spiritualistes, plus ou moins mystico-symbolique. Ceci est un fait d'expérience indéniable ; aussi, sachant fort bien cette nécessité, toutes les sectes en ont tenu compte afin de posséder ainsi une sorte de frein et de levier ; *toutes formules étant bonnes pourvu qu'elles soient anti-catholiques.* De ce fait, on retombe toujours dans les formules panthéistes de « l'Etre Suprême », du « Grand Architecte de l'Univers », des Francs-Maçons, du « Grand Tout », *qui ne sont en définitive que des figures équivalant à la négation de Dieu*, but suprême des adversaires de l'Ordre chrétien. Il y a donc lieu de se méfier comme de la peste, de toutes ces formules que l'on nous présente sous les dehors les plus attrayants, comme les plus fallacieux et qui n'ont d'autre but que d'endormir mieux et de hâter le désaxement final.

MILES UNUS

LES IDEES ET LES FAITS

par Henry COSTON

°°°OOO°°°

Il pleut sur le temple

Nos lecteurs se souviennent des circulaires (reproduites en partie ici) adressées aux LL.·. par le Grand Orient, mettant en garde les FF.·. de province contre nos « agissements criminels ».

Les FF.·. ont la tête dure, si dure que le « *Grand Collège des Rites, Suprême Conseil et Grand Directoire rectifié* » renouvelle ses recommandations dans sa *circulaire numéro 5 du 28 septembre 1932* :

(1°) « *TOUTE la correspondance administrative doit être envoyée à la Grande Chancellerie du Grand Collège des Rites, 16, rue Cadet, Paris (9e).* »

(2°) « *En raison des tentatives faites depuis un certain temps par une ORGANISATION ANTI-MAÇONNIQUE, il est recommandé à nos FF.·. des Ateliers supérieurs de ne fournir, SOUS AUCUN PRETEXTE, des documents ou renseignements qu'au seul Président de leur Atelier, seul qualifié pour servir d'intermédiaire avec le Grand Collège des Rites.* »

L' « *organisation anti-maçonnique* » en question n'est autre que celle de la *Libre Parole*.

Empêcherait-elle de dormir les suppôts de la rue Cadet ?

Une grande offensive contre l'enseignemet libre

Une circulaire de la Grande Loge de France aux vénérables de province indique qu'une offensive de grande envergure est en préparation pour la rentrée, contre l'Enseignement libre. Les groupements qui sont à la tête du mouvement sont : *le Grand Orient et la Grande Loge de France, le Groupe parlementaire d'action et de défense laïque, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération de la Libre Pensée, le Syndicat National des Instituteurs, l'Association de défense laïque, les Jeunesses Républicaines.*

L'école unique est virtuellement réalisée, on poursuit maintenant le monopole de l'enseignement. Parmi les doctrinaires cités par la circulaire de la Grande Loge de France, se trouve d'ailleurs le nom du F.·. Dequaire-Grobel. Or, voici, en quelles formules, que nous empruntons à *La Nation*, le F.·. Dequaire-Grobel définissait l'école laïque au convent du Grand Orient :

« Le but de l'école laïque n'est pas d'apprendre à lire, à écrire et à compter, c'est de former des libres-penseurs.

Lorsqu'à treize ans l'enfant a quitté les bancs de l'école, il n'a pas profité de l'enseignement s'il reste croyant.

« L'école laïque n'aura porté ses fruits que si l'enfant est débarrassé du dogme, s'il a renié la foi de ses pères, s'il a renoncé à la foi catholique.

« L'école laïque est un moule où l'on jette un fils de chrétien et d'où s'échappe un renégat. »

Le pays acceptera-t-il d'être rejeté de nouveau dans l'ornière des querelles stériles et délétères où la maçonnerie veut l'entraîner avec la complicité des affiliés radicaux au pouvoir ?

Les quatre sergents de La Rochelle

Le 21 septembre eut lieu au cimetière de Montparnasse, sur la tombe des « *quatre sergents de la Rochelle* », décapités en place de Grève le 21 septembre 1822, une petite manifestation organisée par les groupements de

gauche sous le très haut patronage du Grand Orient et de la Grande Loge.

Ces quatre révolutionnaires, bien oubliés — sauf dans les manuels scolaires qui font leur apologie — s'appelaient *Bories*, *Goubin*, *Raoulx* et *Pommier*.

Ils appartenaient à l'organisation para-maçonnique des *Carbonari*.

Cette société secrète, qui depuis longtemps avait atteint en Italie, sous la direction de la *Haute Vente Romaine*, un grand développement, n'avait franchi les Alpes qu'à la fin de l'Empire.

Le but de cette société secrète, aile agissante de la F.·.-M.·., était la lutte contre les Monarchies et l'Eglise Catholique. Ses assemblées secrètes ou « *ventes* » se tenaient un peu partout. Les « Carbonari » recrutèrent en France rapidement de nombreux adhérents parmi la bourgeoisie libérale et le T.·. Ill.·. F.·. La Fayette en devint le président.

« En 1821, ils tentèrent à Belfort un mouvement insurrectionnel qui « échoua. Or un sergent-major du 45e régiment de ligne, à Dieppe, *Bories*, « ayant suivi son régiment à Paris, y connut des Carbonari, s'enthousiasma « pour les idées de l'association à laquelle il s'affilia bientôt.

« Faisant alors de la propagande parmi ses camarades, il amena au « carbonarisme le sergent-major *Pommier*, les sergents *Goubin* et *Raoulx*, « d'autres encore. » (*Œuvre*, 18-9-32).

Le 45e de ligne devint bientôt un ardent foyer révolutionnaire.

Plusieurs complots anti-monarchistes furent organisés mais aboutirent à un échec.

Le régiment s'étant installé à La Rochelle, la conspiration reprit de plus belle.

Au moment où les conjurés pensaient faire aboutir leur complot Bories et les trois autres sergents furent arrêtés.

Ramenés à Paris et déférés à la Cour Royale ils furent condamnés à la peine capitale.

Le 21 septembre à midi, l'échafaud était dressé et à cinq heures, au milieu d'une foule mi-hostile, mi-sympathique, ils étaient exécutés.

C'est au cri de « *Vive la Liberté* » qu'ils donnèrent leur tête au bourreau.

A l'occasion de cet anniversaire les journaux maçonniques répandent les plus basses injures sur la Monarchie.

Ils oublient un peu trop les massacres maçonniques de septembre et la *Terreur*, œuvre de leur régime de prédilection.

Les chefs révolutionnaires

Les nazis clament leur indignation de ce que la doyenne d'âge du Reichstag soit *Clara Zetkin* et ils s'élèvent contre le fait de voir la session ouverte par cette « communiste juive ».

Qui est cette Clara Zetkin ?

La presse démocratique allemande nie qu'elle soit juive.

L'Union Israëlite nous donne d'utiles précisions :

Un journal juif de Bialystock a trouvé un témoin du nom de Lipmann Rosenthal, qui a connu Clara Zetkin en compagnie de Rosa Luxembourg, en 1898, *à un congrès socialiste à Stuttgard. Les deux femmes se faisaient déjà remarquer par leurs idées extrêmes, que Bebel, faisant allusion à leur origine, qualifia de « peu cachères ». Clara Zetkin avoua alors à son interlocuteur qu'elle était née, une quarantaine d'années auparavant,* dans une famille juive d'Odessa *et qu'elle était venue en Allemagne comme étudiante.*

Dans tous les pays, les chefs révolutionnaires sont juifs : en Allemagne c'est la Juive Clara Zetkin, en France c'est le Juif .·. Blum !

La dictature maçonnique au Mexique

En date du 9 septembre, fête de saint Michel archange, le Saint Père a publié une nouvelle et très importante Encyclique sur les conditions religieuses au Mexique, se référant spécialement aux vexations dont les catholiques sont victimes au lendemain même du *modus vivendi* qui, avec la reprise du culte en public, devait leur assurer la liberté et la paix.

Le document pontifical fait longuement l'historique de la persécution mexicaine et rappelle toutes les interventions du Saint-Siège à cet égard, et toutes ses sollicitudes pour le Mexique, spécialement l'Encyclique *Iniquis afflictisque*, du 28 octobre 1926...

Pie XI ne peut pas ne pas souligner la terrifiante analogie avec les persécutions en Russie soviétique. Il proteste à la face du monde entier et en appelle aux gouvernements civilisés, ces persécutions religieuses portant atteinte à l'ordre social lui-même. Il donne ensuite ses instructions au clergé et aux fidèles...

L'Encyclique insiste sur un point : la demande que les prêtres doivent faire pour exercer le culte.

L'attitude conseillée au clergé mexicain à l'égard des lois antireligieuses est précisée dans le passage suivant :

Afin d'apporter quelque remède aux circonstances désastreuses qui affligent l'Eglise du Mexique, nous devons nous servir des moyens qui restent encore à notre disposition pour que, en tous lieux, l'exercice du culte divin, la lumière de la foi ne disparaissent pas parmi ces pauvres populations.

Les lois sont certainement iniques. Elles sont impies. Comme nous l'avons déjà dit, elles sont condamnées par Dieu. Cependant, ceux qui considèrent que le fait de demander au gouvernement de pouvoir exercer le culte tout en se soumettant aux vexations revient à coopérer aux dispositions législatives iniques, ceux-là sont poussés par une crainte vaine et sans fondement.

Ils ont tort de croire que leur devoir est de s'abstenir de tout recours de ce genre. Cette opinion et cette conduite erronées qui ont pour résultat une suspension totale du culte, amèneraient sans aucun doute un dommage considérable à la foule entière des fidèles.

Il faut considérer, en effet, que l'approbation de la loi inique et le fait de collaborer avec elle spontanément et véritablement est sans aucun doute illicite et sacrilège ; mais il absolument différent de se soumettre à ses prescriptions injustes contre sa volonté et en protestant.

Le Pape termine son Encyclique en exhortant les catholiques du Mexique à un grand esprit d'union et de charité, à l'obéissance aux évêques, à la patience et à l'abnégation. Il leur demande de développer l'Action catholique qui est le meilleur remède aux maux présents, et il bénit l'Eglise du Mexique tout entière.

o o o

Le Président (F.·.-M.·.) du Mexique, en réponse à l'Encyclique papale, a publié un communiqué dans lequel il déclare :

Si le clergé observe les recommandations de l'Encyclique, je convertirai les églises en écoles et en usines pour le bien-être du prolétariat. *Le Mexique est entré dans la voie du progrès et ne permettra aucune ingérence dans ses affaires intérieures.*

A la moindre manifestation de désordre, le Gouvernement procédera avec la plus grande énergie au règlement définitif d'un problème qui a déjà coûté à la nation tant de sacrifices sanglants.

L'actuel Président est digne de son prédécesseur le T.·. Ill.·. F.·. Calles (juif), le bourreau des catholiques mexicains.

HENRY COSTON

ÇA ET LA

Scoutisme et Esoterisme

Le scoutisme est en lui-même excellente et louable chose au point de vue physique, il pourrait l'être en matière morale... à la condition pour les catholiques d'avoir un scoutisme vraiment épuré, catholique, orthodoxe quant au symbolisme. Malheureusement trop souvent ce point de vue est absolument ignoré.

Nous publierons quelque jour une étude sur cette question, à la fois de l'importance et de l'actualité la plus haute, mais aussi infiniment dangereuse et controversée.

Pour aujourd'hui contentons-nous de signaler un entrefilet paru dans la presse parisienne du 6 juillet 1932 :

A l'occasion de la fête nationale américaine, la Fédération des Eclaireurs de France a conféré à M. Warrington Dawson, attaché spécial à l'ambassade des Etats-Unis, à Versailles, l'EMBLEME DU SVASTIKA, LA PLUS HAUTE RECOMPENSE DONT ELLE DISPOSE et ce en reconnaissance des services rendus au scoutisme par M. Warrington Dawson.

Pour ceux qui l'ignorent nous dirons que le « *Svastika* » n'est autre que la « *Croix gammée* », celle-ci est un des plus anciens emblèmes ésotériques connus. De toute antiquité, et dès l'époque préhistorique, on en trouve la trace au Pérou, au Mexique, en Chine, aux Indes, en Perse, en Egypte, Afrique, Europe, etc. Actuellement il est le signe de ralliement des « racistes » *soi-disant antisémites, mais surtout antichrétiens* d'Allemagne, les Hitlériens. Or ce signe, disons le carrément, symbolise « *le principe de la Vie, par la conjonction des sexes* » !...

« L'emblème du « Svastika », la plus haute récompense dont dispose la Fédération des Eclaireurs de France (laïque) se passe donc de commentaires.... »

Ou les dirigeants scouts connaissent le sens ésotérique des symboles qu'ils emploient, ou ils les ignorent ; dans un sens comme dans l'autre il y a là une lacune regrettable et dangereuse.

On nous objectera qu'il s'agit en l'occurence du groupement des Eclaireurs laïques et que nous n'avons pas à veiller sur sa vertu... Admettrons-nous ce point de vue que nous ne saurions trop déplorer, cet état de chose chez notre prochain. Mais où il faut crier « alerte » c'est quand on note que toutes les Fédérations Scoutes sont bon gré mal gré rattachée au Bureau International du Scoutisme, dont le Grand Maître « sir Baden Powell » est un occultiste distingué, un haut dignitaire de la Maçonnerie Internationale et un membre éminent de l'organisation de renseignements et d'espionnage judéo-maçonnique « l'Intelligence Service anglais »... Un personnage très complet ainsi qu'on peut le voir.

Quand aussi il y a interpénétration... amicale entre « Scouts » des obédiences diverses ; quand ce ne serait qu'à Paris, lorsqu'ils suivent les cours communs à la caserne des Sapeurs-Pompiers, durant lesquels, comme en y entrant ou en en sortant, ces jeunes gens ne se parlent certainement pas, n'est-ce pas ? et se regardent en chiens de faïence... Mais où la mesure est comble c'est quand on constate qu'en suivant les directives de sir Baden Powell, *toutes les organisations scoutes, MEME ET Y COMPRIS LES CATHOLIQUES, reconnaissent et utilisent le signe du « Svastika »*...

On voit combien la connaissance du « Symbolisme » des mots, des choses, des idées, est chose importante et la clef d'une foule de questions.

Ignorer le « Symbolisme », le sens profond du catholicisme, de ses dogmes, de ses rites, est impardonnable, mais ignorer (ou pire encore, mépriser) le « Symbolisme » de l'adversaire est inimaginable et une véritable aberration, aussi folle que de prétendre plonger en « scaphandre » sans préparation, ou escalader un glacier redoutable sans guide, au hasard.

Avis aux parents et aux éducateurs catholiques réellement soucieux de la vie de l'âme de ceux qui leurs sont confiés et de la leur propre...

NESSUS

Scoutisme et Franc-Maçonnerie

On... déclare « urbi et orbi » le Scoutisme n'a rien à voir avec la Franc-Maçonnerie, pas plus qu'avec le *Symbolisme* et l'*Initisme Esotérique*.

La note ci-dessus nous a montré brièvement ce qu'il fallait penser du Scoutisme, mouvement *Esotérique*. Voici pour la Franc-Maçonnerie deux questions :

1° Si la Franc-Maçonnerie ne s'intéresse pas au Scoutisme, en dehors de ses origines, de son fondateur et de ses *rituels quasi initiatiques*, comment *L'Action Laïque*, organe de la Ligue (Maçonnique) Française de l'Enseignement, fondée par le F∴ Jean Macé et dont on a dit : « Nous ne devons pas oublier qu'à côté de la Franc-Maçonnerie, IL Y A LA FILLE DE LA FRANC-MAÇONNERIE, LA LIGUE DE L'ENEIGNEMENT. »

(F∴ Lecoq, délégué de la Loge d'Avignon).

Et cette autre citation :

« *L'œuvre de la Ligue est la mise en pratique des principes proclamés par les Loges.* »

(F∴ Jean Macé, Bulletin de la Ligue).

Comment, répétons-nous, se fait-il que la Ligue Française de l'Enseignement porte depuis longtemps son effort (*et plus spécialement en* 1932 sous la direction du F∴ Lucien Le Foyer, grand Maître d'Honneur de la Grande Loge de France) vers le « Scoutisme » et tout ce qui s'y rattache ?

2° Comment, expliquer, sinon par l'intérêt porté, la conférence suivante faite en Loge ∴ :

« *Le Scoutisme et la formation des jeunes. Non seulement culture physique, mais culture de caractère, préparation à un service social. Esprit de chevalerie et dévouement. Une réforme nécessaire du Scoutisme. Une fédération nouvelle à tendances libérales* (F. J. D. E. S.). *La Maçonnerie doit-elle s'intéresser au Scoutisme.*

Causerie par les FF∴ Bernardeau (Loge 1793, G∴ O∴) et Cornelissen (Loge Silence, G∴ O∴).

(A la loge *La Fidélité* (G∴ L∴) le lundi 13 juillet 1932.)

(Cf. Bullet∴ Hebdom∴ des Loges de la Région Parisienne, n° 824, 10-7-32, page 7).

Evidemment la Franc-Maçonnerie ne s'intéresse ni au passé... ni au futur... du Scoutisme.

Cependant, que le Scoutisme Catholique soit sur « *le sentier de la guerre, l'oreille et l'œil aux aguets* » c'est chose rationnelle et prudent, nous le prouverons par les exemples les plus nombreux et variés.

NESSUS

Israël... ou le parasite repu, insatisfait et arrogant

Le journal russe maçonnisant de Paris *Vozrojdénié* du 5 août 1932, nous en apprend une bonne.

Une « conférence juive » s'est ouverte le 4 août à Genève. Cette estimable... mais malheureuse ville étant déjà le repaire du tyranneau judéo-

maçon qu'est la Société des Nations, nul lieu n'était plus indiquée pour donner abri à ces nouveaux palabres. Ceux-ci ont, il est vrai, au moins l'avantage d'être dénués cette fois de pudeur... et d'hypocrisie sucrée...

Le programme des travaux est :

1° Discussion des mesures devant assurer aux juifs leurs droits et statuts dans divers pays ;

2° Discussion d'un projet de convention internationale pour lutter contre « l'antisémitisme » et contre « les calomnies diffamatoires » à l'égard de la race juive ;

3° Echange de vues pour la convocation d'un *Congrès International juif.*

Ces Messieurs ne doutent vraiment de rien, dans la plupart des pays et particulièrement en France, ils possèdent ou contrôlent directement ou par personnes interposées, *la finance, le commerce, la justice, la presse, le cinéma, la T. S. F.*, etc. ; en un mot, ils sont à la base de la vie matérielle et trop souvent réussissent à s'interposer tyranniquement, même dans la partie spirituelle de notre vie intellectuelle et morale, et cela ne leur suffit pas.

Ils prônent par leurs alliés de tout poil, la fraternité des peuples, l'internationalisation du monde, mais n'admettent ces formules qu'au seul bénéfice de leur peuple et sous la forme de l'omnipotence tyrannique...

En guise de fiche de consolation répétons-nous à satiété « *les Protocols des Sages de Sion, concrétisation des plans d'Israël dans le monde* » constituent un faux et ne sont que le fruit des rêveries utopiques et délirantes de quelques exaltés anti-juifs, indigne du nom d'homme.

Peut-être arriverons-nous ainsi par suggestion à nous guérir... où à nous endormir fatalement... Et cependant, pour qui sait voir, il est clair que « si la terre tourne... » selon le mot de Galilée, il est non moins indubitable qu'Israël se matérialisant... sous les formes les plus diverses, prétend accaparer le monde et que « les Protocols » sont d'une criante réalité.

« *Vade retro Israël* » peuple déchu par le régicide du Christ, si la malédiction divine t'a autorisé pour notre châtiment (et pour le tien) à abuser des biens de ce monde, nous n'entendons pas t'abandonner la prééminence spirituelle éternelle que Dieu donna à l'Eglise Catholique et nous la défendrons à outrance.

MILES UNUS

Déjà sous Louis XVI

On lit dans la *Correspondance secrète*, sous la date du 30 septembre 1781 :

« Le juif Cerf-Beer, munitionnaire pour les fourrages, a une assez mauvaise affaire sur les bras. Il est accusé d'avoir eu deux mesures, une forte pour les livraisons que lui faisaient ses traitants, et une plus faible pour les fournitures aux troupes du roi. Son commis est arrêté. Le Parlement a pris fait et cause.

« On n'est guère pendu lorsqu'on a deux ou trois millions, *lorsqu'on traite splendidement les maréchaux de France*, et que, quoique Israélite, on est admis aux soupers fins avec les maîtresses des premiers commis.

« Notre juif, pénétré de *ces grands principes de jurisprudence criminelle*, les fait valoir de son mieux auprès de ses protecteurs. On a déjà mandé au premier président d'envoyer les pièces en cour. Il n'en a rien fait. Il prétend que c'est une affaire de grande police et que le procès doit se juger sur les lieux. Dans combien de maisons va-t-on faire le sien ? Les paris sont ouverts pour les Juifs. »

Les « grands principes de jurisprudence criminelle » n'ont pas varié depuis 1781, en dépit d'une demi-douzaine de Révolutions. Mais il y a quelques progrès : au lieu de voler par *millions*, les Juifs volent par

milliards ; et ce sont eux qui invitent les ministres à leurs fêtes, avec leurs maîtresses et les maréchaux de France.

Enfin on ne parie plus *pour* les Juifs, attendu qu'il ne se trouverait personne qui osât parier *contre.*

L'Alsace et Napoléon

L'Alsace reconquise nous est apparue jusqu'ici comme un ghetto ; elle a infesté de Juifs le Sénat et la Chambre des Députés ; Strasbourg est le lieu d'élection des rabbins de France, et son Université attire les Juifs chassés des Universités hongroises, tchèques, roumaines.

En 1806, Napoléon traversa Strasbourg ; les Alsaciens se plaignirent à lui des Juifs qui les dévoraient par l'usure ; le 30 avril, au Conseil d'Etat, l'Empereur dit :

« Le gouvernement français ne peut voir avec indifférence une nation avilie, dégradée, capable de toutes les bassesses, posséder exclusivement les deux beaux départements de l'ancienne Alsace ; il faut considérer les Juifs comme nation et non comme secte. C'est une nation dans la nation ; je voudrais leur ôter, au moins pendant un temps déterminé, le droit de prendre des hypothèques, car il est trop humiliant pour la nation française de se trouver à la merci de la nation la plus vile.

« Des villages entiers ont été expropriés par les Juifs ; *ils ont remplacé la féodalité ;* ce sont de véritables nuées de corbeaux. On en voyait aux combats d'Ulm qui étaient accourus de Strasbourg pour acheter des maraudeurs ce qu'ils avaient pillé... Il serait dangereux de laisser tomber les clefs de la France, Strasbourg et l'Alsace, entre les mains d'une population d'espions qui ne sont point attachés au pays. »

PELET DE LA LOZIÈRE, cité par le général Netchvolodow
dans *L'Empereur Nicolas II et les Juifs*

Si Napoléon repassait aujourd'hui par Strasbourg, il serait bien étonné de voir avec quelle humilité les Alsaciens modernes subissent le joug de l'Hébreu.

L'Adultère en Israël

Vieil « écho » du *Journal* (26-8-1923) :

Le « sefssari » est un riche manteau de soie que portent les Juives de Tunisie. Elles y tiennent beaucoup, mais il est fort coûteux. Les maris juifs, qui ne sont pas précisément prodigues pour ce qui touche la coquetterie, se faisaient prier. Alors les dames s'adressaient aux galants. Ce n'était pas un crime, car *l'adultère, chez les Juifs de Tunis, n'est coupable que s'il est gratuit.* Les amants payaient donc les « sefssaris » et comme les maris étaient pour la plupart marchands de soie...

Il y eut, pourtant, un vénéralble rabbin, nommé Ishaq-Cohen-Tannougi-Maghdoura qui, *à force de voir sur le dos de sa femme des sefssaris qu'il n'avait point payés,* éprouva des scrupules et défendit à ses coreligionnaires d'employer la soie pour leurs toilettes.

Il y a plus de 60 ans de cela ; les Juifs reconnaissants vont lui élever un monument à Tunis. Une souscription a été ouverte.

Pas une femme n'a souscrit.

Rien d'étonnant !

Une loge .·. à Fontainebleau

De l'*Informateur de Fontainebleau* :

On sait que, jusqu'ici, les francs-maçons de l'arrondissement de Fontainebleau recevaient « la lumière » de la loge de Moret. On nous assure qu'une loge va être créée à Fontainebleau, au premier étage de la salle des Elections — sans doute dans le but de surveiller de plus près les scrutins...

Et un autre journal ajoutait :

« LA CONCORDE HUMAINE »

L'Officiel du 23 septembre enregistre la déclaration d'association de « la Concorde humaine », qui a pour but d'étude des questions philosophiques, sociales et d'enseignement des œuvres scolaires laïques et de solidarité. Le siège social est établi place de la République, à Fontainebleau.

Cette association ne serait autre que la Loge annoncée par l'*Informateur*.

Odieux procédés

Sous le fallacieux prétexte de défendre l'école laïque, des FF.·. ont fait afficher, dans toutes les villes du pays, non loin des établissements scolaires, un placard donnant dix-neuf condamnations de curés pour attentats aux mœurs, dans la période comprise entre 1920 et 1932.

Ces messieurs affirment en même temps qu'aucun instituteur laïque n'a été l'objet de semblable traitement.

Nous sommes persuadés du contraire. Toutefois, il nous répugne d'opposer chiffres à chiffres, les crimes des uns ne justifiant nullement ceux des autres.

A vrai dire, nous ne comprenons pas comment, dans une question d'école, on met en cause la vie personnelle d'un curé et non celle d'un professeur d'école libre en regard de celle d'un instituteur laïque.

La morale religieuse enseignée par l'un est aussi sévère pour tous les criminels, quels qu'ils soient, que la morale professée par l'autre. Nous sommes même persuadés que lorsque la première vient renforcer la seconde, elle contribue dans une très large mesure, au maintien des malheureux dans le droit chemin.

Dix-neuf condamnations de curés en douze années, dans toute l'étendue de la France, moins de deux par an, c'est évidemment trop ; mais n'est-ce pas par milliers qu'il faut compter les condamnations de même genre à des criminels qui n'ont jamais eu pour les guider d'autres principes que ceux appris à la laïque ?

Cette statistique, MM. les Francs-Maçons se sont bien gardés de la fournir... Le F.·. Briand et ses amis les FF.·. Flachon et Sébastien Faure en auraient été les plus beaux ornements.

C'est l'éternelle histoire de la paille et de la poutre !

Dans la presse .·. du Sud-Ouest

Nous lisons dans *Le Nouvelliste* de Bordeaux :

COMMANDEUR

Il était temps qu'on lui donne l'illusion de détenir encore un peu d'autorité.

Si le cher F.·. Marcel Gounouilhou (directeur propriétaire de *La Petite Gironde*) *a été fait commandeur de la Légion d'honneur, c'est parce qu'on savait qu'il ne commandait plus grand'chose autour de lui.*

Faut-il le complimenter de cet excès d'honneur ?

Ce même F.·. Gounouilhou pelote les « leygataires ». Il a probablement besoin de leur concours financier en dehors de celui du ploutocrate Patenôtre. C'est ainsi qu'à l'occasion de la venue du F.·. Leygues à Arcachon le F.·. Gounouilhou envoie cette énormité à son public :

Il plaît parfois au président Leygues, dans certains de ses discours, de rappeler le nom du grand commis qui sous Louis XIV, dans la géniale prescience des destinées françaises a créé notre marine. C'est qu'à la vérité, à travers les siècles, l'effort du président Leygues rejoint l'œuvre de Colbert. Et c'est sans doute le meilleur éloge qu'on lui doive offrir, parce qu'il le mérite.

Nous voulions parler du président Leygues. Nous n'avons parlé que de la marine. C'est que dans notre esprit et dans notre cœur, la marine et le nom du président Leygues se confondent. Glorifier la marine, dire son admiration pour elle, comment le pourrait-on faire sans s'incliner du même coup devant l'homme en qui s'incarnent sa gloire et sa force et dont le grand nom honore la France.

Tout de même ! Comparer le F.·. Leygues à Colbert, c'est se moquer un peu du monde !

*Un collaborateur de l'*Aube*, démocrate chrétien*

Notre confrère *Les Cahiers de l'Ordre*, momentanément réduit au silence, continue son œuvre patiente et ingrate de documentation ; il nous signale dans le numéro 49, avril à juin 1932 des *Annales Initiatiques*, Bulletin Officiel de la Société Occultiste Internationale et des Fraternités Affiliées (Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste ; Eglise Catholique Gnostique ; Rite de Templier Misraïm ; Ordre de la Rose-Croix Kabbalistique et Gnostique), p. 614, la note suivante : « L'Aube, *sous la plume de Mme de Grandprey, pose une question* à ceux qui savent *au sujet du bruit qui circule parmi les journalistes professionnels* « *que* Rudulf Steines *était l'ami intime de Guillaume II et que c'est lui-même*, Rudulf Steines, *qui poussa Guillaume II à commencer la guerre de* 1914, *lui montrant que le moment était opportun !* »

L'aveu, en lui-même, est intéressant, car il confirme une fois de plus, l'action et l'ingérence dans la politique mondiale, des Sociétés Secrètes et d'individualités agissant au nom de celles-ci ; ceci n'est pas pour nous étonner.

Mais nous poserons deux questions à l'*Aube* :

1° Comment ce « digne » organe et ses dirigeants, qui sont aussi les pères... de la *Vie Catholique*, concilient-ils l'action des éléments occultes et des sociétés secrètes, que démontre une fois de plus cette suggestive citation, avec leur politique internationaliste à outrance, dans la collaboration exclusive des partis de gauche (que tout homme sensé doit être le véhicule, l'homme-lige et la proie des forces occultes). Comment peuvent-ils nier le rôle et l'action de ces forces : « *La Franc-Maçonnerie n'existe pas !...* » manchette du numéro 1 de la *Vie Catholique* à sa parution ; justifier leur ligne politique et sociale où ils font totale et dédaigneuse abstraction des forces occultes, et insérer cette note ? Il est vrai qu'il n'en sont ni à une inconséquence, ni à une erreur près.

2° Comment, malgré leur largeur d'esprit... ont-ils comme collaborateur... fût-il occasionnel... *Mme de Grandprey*, auteur de la note incriminée ; savent-ils que *Mme de Grandprey*, 95, rue Ordener, Paris, est directrice des *Annales d'Hermétisme*, organe trimestriel du groupement parisien « Hermétisme », adhérent à la Société Occultiste Internationale. S'ils le savent, est-ce compatible avec l'orthodoxie catholique et les Encycliques Pontificales ? S'ils ne le savent pas, admettront-ils que les organes documentaires sont utiles, indispensables même, surtout quand ceux-ci travaillant d'après les Ency-

cliques Pontificales que l'*Aube* prétend faire respecter par les autres, mais dont elle ne prend que ce qui l'arrange, quand elle ne s'assied pas simplement dessus ?

Ce sont évidemment là des références « *conséquentes* » pour prétendre régenter le catholicisme social ; elles sont à l'étiage de notre époque d'irréflexion, d'ignorance, et d'abandons...

Pour cette fois cependant l'*Aube* de Francisque Gay en sera quitte avec notre rappel de ses inconséquences... car il ne s'agit pas en l'occurence de l'*Aube* actuellement agonisante à Paris, mais de l'*Aube, organe mensuel de la Société nouvelle d'application philosophique, Lyon*. Publication à tendance occultistes et maçonnisantes très marquées.

On constatera combien notre confrère *Les Nouvelles Critiques d'Ordre*, numéro 8, 22 février 1932, avait raison quand il mettait en garde l'*Aube* Gay... contre les inconvénients pouvant résulter pour elle de ce titre à tendances maçonnisantes (étant donné le jargon employé par les F∴ M∴) et de la confusion toujours possible entre son organe et celui de la Société Philosophico-Maçonnique de Lyon. Les faits mêmes se sont chargés de démontrer ces inconvénients, graves pour un organe qui prétend émaner du catholicisme tout en s'asseyant sur le sens symbolique des mots et des appellations, chose particulièrement dangereuse à notre époque où l'ennemi joue adroitement de toutes les équivoques.

Rien dans le texte cité par les *Annales Initiatiques* n'indiquait qu'il s'agissait de l'*Aube Lyonnaise* plutôt que de celle de Paris. Nombre de nos amis ayant lu ce texte s'y sont trompés. Notre souci d'impartialité nous ayant fait vérifier la citation dans l'organe d'origine nous avons constaté qu'il ne s'agissait pas cette fois-ci de l'*Aube* Gay... mais de celle qu'elle a inconsidérément plagiée.

Que ce petit fait divers lui ouvre les yeux sur l'inconvénient d'ignorer ou de mépriser une certaine documentation et il lui sera beaucoup pardonné si elle reconnaît son erreur et en tient compte.

Le Chien de Garde

Les Juifs à New-York et aux Etats-Unis

D'après l'*Univers Israëlite*, au dernier recensement de la population des Etats-Unis, 1.220.658 Juifs ont déclaré le Yddich leur langue maternelle.

Ce n'est là que le tiers de la population juive de l'U. S. A.

Son de cloche

Nos sympathiques... F∴ M∴ et leurs innombrables alliés bénévoles ou non, conscients ou dupes, assourdissent l'air de leurs cris : « *Paix, Paix, Fraternité Internationale à tout prix, à bas la Patrie*, etc. »

Applaudissons ces bons apôtres, leur idée est excellente et nous y souscrivons de tout cœur mais en répétant le mot d'Alphonse Karr devant lequel on discutait de l'abolition de la peine de mort et qui répondait : « *Certainement, mais que Messieurs les Assassins commencent !* »

Ceci étant, nous aimerions, puisque l'on nous prône le désarmement unilatéral... de la France, et l'impossibilité de nouvelles guerres, connaître le pourquoi de la conférence faite récemment en Loge : « *Rôle de la Franc-Maçonnerie pendant la dernière guerre... et pendant la prochaine* », *par le Vénérable de l'Atelier, le vendredi 8 juillet 1932, 16, rue Cadet, Grand Orient de France, Loge « L'Unité Maçonnique »*.

(cf. p. 11. Bulletin Hebdomadaire des Loges de la Région Parisienne, n° 823, 3 juillet 1932).

Que voilà donc un sujet intéressant, il nous confirme que la F.·. M.·. a joué un rôle dans la dernière guerre et compte recommencer dans la prochaine... lequel ?

Si l'on en juge par les guerres intestines qu'elle a allumées et qu'elle entretient soigneusement en France, sous couleur de Fraternité... pourvu que ce soit de gauche, internationale et anti-catholique... on peut avoir de justes craintes.

On notera en passant que ce sujet est traité pour la première fois dans une Loge française sous une forme aussi brutale et que, chose intéressante, la Loge « *Unité Maçonnique* », fondée en 1895, se double d'un chapitre de Chevaliers Rose-Croix, ce qui donne du poids et de l'importance à cette communication.

De plus, le Vénérable et Député de la Loge en 1931, comme en 1932, est le colonel en retraite *Gustave Eychène*, 18e grade, 29, quai Bourbon, à Paris, autre argument significatif.

Alors... une fois de plus, qui prétend-t-on tromper... les aveugles nés ou volontaires ?

J.-M. LE FRANC

Le Gérant : René PLISSON

Imprimerie spéciale de la *Libre Parole*, 53, rue Bobillot, Paris XIIIe

“Elrasi”

La victoire de la technique moderne dans l'art de se raser

Système breveté dans tous les pays

PRINCIPE. Le fonctionnement de l'appareil « ELRASI » repose sur le principe d'un mouvement de va et vient, sa lame étant mue électriquement à une vitesse d'environ 100 mouvements horizontaux à la seconde. L'appareil « ELRASI » peut-être équipé avec toutes les lames ayant les deux côtés tranchants et se trouvant en vente dans tous les magasins.

La construction de l'appareil « ELRASI » est telle que tout danger de se couper est exclu.

AVANTAGES. Le grand avantage de l'appareil « ELRASI » consiste dans le fait que la légère fraction qu'effectue la lame vous donne la possibilité de vous raser sans aucune douleur, de façon très douce et agréable, ce qui est surtout appréciable, si vous avez une forte barbe ou la peau délicate.

LE NETTOYAGE se fait le mieux en plongeant la partie supérieure de l'appareil, c'est-à-dire le côté de la lame, dans l'eau et en l'agitant légèrement. L'appareil étant hermétiquement fermé il n'y a aucun danger d'infiltration d'eau.

SÉCURITÉ. L'appareil « ELRASI » est construit sous un contrôle des plus rigoureux et son isolement est tellement parfait qu'il exclut absolument tout danger. Il est le résultat de plusieurs années d'étude par des techniciens réputés spécialisés en la matière.

En fonctionnement normal, « ELRASI », de même que tout appareil actionné électriquement, fait un léger bruit et chauffe au bout de quelques instants. Il n'y a nullement lieu de s'en inquiéter.

DURÉE. L'appareil « ELRASI » a pour ainsi dire une durée illimitée, bien entendu s'il est employé normalement. Au surplus, il est toujours prêt à fontionner.

GARANTIE. Tous les appareils « ELRASI » sont garantis un an.

VOLTAGES. Les appareils « ELRASI » sont livrés généralement pour 110 et 220 volts, courant alternatif ou continu. Ils peuvent subir facilement un survoltage d'environ 10 %. Pour les voltages autres que ceux indiqués, un délai de livraison est à prévoir.

Dès la première fois que vous emploirez

Un « ELRASI »

vous lui reconnaîtrez beaucoup de qualités, mais

ce n'est qu'après l'avoir utilisé deux ou trois fois, que

vous lui reconnaîtrez toutes celles qu'il a !

Demandez notice à **N.-V.** *AGENT GÉNÉRAL*

53, Rue Bobillot, Paris (13e)

Pas de Foyer sans poste PHILIPS

Demander catalogue gratuit

.....

Pour la Seine-et-Marne :

S'ADRESSER A

André SERRIER

Représentant de la Société Gaz et Eau

3, rue Gambetta,

AVON (FONTAINEBLEAU) **(S.-et-M.)**

SE RECOMMANDER DE *LA LIBRE PAROLE*